



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE



Note financière 2024

Circuit régional

Mise à jour le 29 Février 2024

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



1 Table des matières

2	GENERALITES.....	3
2.1.	Champ d'application de la présente note et généralités.....	3
2.2.	Adhésion	3
2.3.	Droit d'entrée sur le circuit Cycle Classique	3
2.4.	Déclaration des chevaux.....	3
2.5.	Forfait, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney.....	3
2.5.1.	Forfait.....	3
2.5.2.	Rattrapage d'engagement, changement d'épreuve.....	3
2.5.3.	Rattrapage d'engagement	4
2.5.4.	Changement d'épreuve.....	4
2.5.5.	Changement de cavalier, de cheval ou poney	4
3	SAUT D'OBSTACLES	5
3.1.	Engagements.....	5
3.2.	Dotations et répartition des points.....	5
3.2.1.	Epreuves Formation, Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage	5
3.2.2.	Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A au chronomètre	6
3.3.	Algorithme de répartition des dotations	7
3.4.	Performances obtenues lors de CSI se déroulant en France	7
3.5.	Part organisateur délégué perçue sur les engagements	7
4	CONCOURS COMPLET	8
4.1.	Engagements.....	8
4.2.	Dotations.....	8
4.2.1.	Epreuves de Concours Complet Cycle Classique.....	8
4.2.2.	Epreuves de Concours Complet Formation 1, 2 et 3	8
4.2.3.	Epreuves de Concours Complet Cycle Libre.....	9
4.2.4.	Epreuves de Concours Complet Cycle Jeunes Poneys	9
4.3.	Part organisateur perçue sur les engagements	9
5	DRESSAGE.....	10
5.1.	Engagements.....	10
5.2.	Dotations.....	10
5.3.	Part organisateur perçue sur les engagements	11
6	ATTELAGE.....	12
6.1.	Engagements.....	12
6.2.	Dotations.....	12
6.2.1.	Dotation globale.....	12

6.2.2.	Répartition de la dotation.....	13
6.3.	Part organisateur perçue sur les engagements	13
7	ENDURANCE.....	14
7.1.	Engagements.....	14
7.2.	Dotations.....	14
7.2.1.	Epreuves régionales	14
7.3.	Part organisateur perçue sur les engagements et aide aux organisateurs	14
8	HUNTER.....	15
8.1.	Engagements.....	15
8.2.	Dotations - Epreuves régionales	15
8.3.	Répartition de la dotation.....	15
8.4.	Part organisateur perçue sur les engagements	16

2 GENERALITES

2.1. Champ d'application de la présente note et généralités

La présente note comporte l'ensemble des éléments financiers des épreuves d'élevage applicables pour l'année 2024. Ces éléments financiers ne sont que des compléments ou rectificatifs du Règlement des Epreuves d'Elevage publié sur le site www.shf.eu.

Tous les montants de la présente note financière sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

2.2. Adhésion

Conformément à l'article 4.3 du règlement général des épreuves des jeunes chevaux et poneys, les cavaliers participant aux épreuves Cycle Classique Jeunes Chevaux CSO, CCE, dressage (Qualification, CIR et Finales Nationales) devront être adhérents de la Société Hippique Française.

Le montant de l'adhésion est de 50 € pour une année civile. Celle-ci se règle en ligne sur le site www.shf.eu

2.3. Droit d'entrée sur le circuit Cycle Classique

Selon l'article 3.1.1.2 du règlement général des épreuves des jeunes chevaux et poneys, tout équidé participant au circuit Cycle Classique de race non affiliée à la SHF et n'ayant pas délégué le contrôle des performances à la SHF devra s'acquitter d'un droit d'entrée annuel sur FFE COMPET.

Le montant annuel est fixé ainsi :

- Chevaux courant dans les disciplines du CSO et/ou Concours Complet : 120 €
- Chevaux courant dans la discipline du dressage : 40 €

Tous les équidés de races suivantes sont exempts de ce droit d'entrée : Arabe et Demi-Sang Arabe, Anglo-Arabe, Cheval de dressage français et Selle-Français pour les races de chevaux, Connemara, Criollo, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Irish-Cob, Islandais, New Forest, Poney Français de Selle, Shetland et Welsh pour les races de poneys.

2.4. Déclaration des chevaux

Pour permettre son engagement en épreuves d'élevage, un jeune cheval/poney doit au préalable être inscrit sur la liste SHF sur www.shf.eu. Pour cela, il devra être déclaré sur le compte SHF de son propriétaire, identique au propriétaire SIRE.

Si le propriétaire déclaré ne correspond pas au propriétaire officiel SIRE, le déclarant devra s'acquitter d'une pénalité de 60€ pour que le cheval/poney puisse participer au circuit.

2.5. Forfait, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney

2.5.1. Forfait

Les conditions de validité d'un forfait sont celles énumérées au Règlement général des compétitions de la SHF (art. 2.3.2.3).

2.5.2. Rattrapage d'engagement, changement d'épreuve

Les conditions d'un rattrapage sont définies à l'article 2.3.2.2 du Règlement général des épreuves jeunes chevaux et poneys.

2.5.3. Rattrapage d'engagement

Les pénalités de rattrapage d'engagement, qui sont ajoutées au montant de l'engagement initial, sont les suivantes :

Epreuves	Montant de la pénalité
Formation CSO, Dressage et CCE	10 €
Cycle Classique CSO, Dressage et CCE	20 €
Cycle Jeunes Poneys	20 €
Cycle libre, CSO, Dressage, CCE, Attelage, Endurance et Hunter	20 €

Lors d'un rattrapage d'engagement, le montant de l'engagement et la pénalité sont prélevés séparément.

2.5.4. Changement d'épreuve

En Cycle Classique, en Formation et Cycle Libre, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau inférieur, ces changements d'épreuve ou de cheval/poney sont sans pénalité.

En Cycle Classique, en Formation et Cycle Libre, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un niveau supérieur ou égal, les conditions financières sont les suivantes :

- Engagement initial remboursé
- Formation : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 10€
- Cycle Classique et Cycle Libre : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 20€

2.5.5. Changement de cavalier, de cheval ou poney

Les conditions de changement de cheval ou poneys sont énumérées à l'article 2.3.2.2.1 du règlement général des épreuves jeunes chevaux. Aucune pénalité n'est appliquée dans le cas d'un changement de cheval/poney.

Les conditions de changement de cavalier sont énumérées à l'article 2.3.2.2.2 du règlement général des épreuves jeunes chevaux. Aucune pénalité n'est appliquée dans le cas d'un changement de cavalier.

3 SAUT D'OBSTACLES

3.1. Engagements

Epreuves	Epreuves régionales	Finales régionales, CIR ou Label Poneys
Formation 1, 2, 3 et 4	18 €	
Cycle Classique 4 ans	33 €	76 € (2 tours)
Cycle Classique 5 ans	48 €	106 € (2 tours)
Cycle Classique 6 ans	58 €	126 € (2 tours)
Cycle Libre 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Année	23 €	46 € (2 tours)
Cycle Jeunes Poneys 4 ans	26 €	37 €
Cycle Jeunes Poneys 5 ans	27 €	40 €
Cycle Jeunes Poneys 6 ans	28 €	42 €

3.2. Dotations et répartition des points

3.2.1. Epreuves Formation, Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage

Une prime fixe est attribuée aux équidés sans aucune pénalité sur le parcours :

Epreuves	Régionales			Finales régionales/CIR/Label Poneys		
	Races affiliées En €	Races non affiliées en €	En points toutes races **	Races affiliées	Races non affiliées	En points toutes races **
Formation 1, 2, 3 et 4	0 €	0 €	0	-	-	
Cycle Libre 1, 2 et 3	20 €	20 €	20	20 €	20 €	20
Cycle Classique 4 ans	64 €	53 €	64	113 €	94 €	113
Cycle Classique 5 ans	97 €	80 €	97	162 €	135 €	162
Cycle Classique 6 ans	150 €	125 €	150	227 €	189 €	227
Cycle Jeunes Poneys 4 ans*	26 €	26 €*	26	37,5 €	37.5 €*	37.5
Cycle Jeunes Poneys 5 ans*	30 €	30 €*	30	45 €	45 €*	45
Cycle Jeunes Poneys 6 ans*	35 €	35 €*	35	52,5 €	52,5 €*	52.5

*Sur les épreuves du Cycle Jeunes Poneys, les poneys Origines Constatées ne sont pas primés. En cas d'Inscription à Titre Initial à un Stud-Book, validée par l'IFCE au-delà du 1^{er} août, le paiement des primes ne sera pas effectué rétroactivement.

**Points qualificatifs (en totalité ou partiellement, cf. Règlement Finales CSO Cycle Libre et Jeunes Poneys) aux Finales Nationales de CSO Cycle Libre et Cycle Classique Jeunes Poneys (points pris en compte dans les listes TOP 100).

3.2.2. Cycle Classique, Cycle Libre et Cycle Jeunes Poneys : Epreuves au barème A au chronomètre

Concernant les épreuves au barème A au chronomètre, les gains/points sont calculés de la manière suivante :

- Parcours sans pénalité : prime correspondant à 100% de la prime au parcours sans pénalité des épreuves sans chronomètre ;
- Classement au chronomètre : une prime complémentaire est allouée au premier tiers des classés et est calculée en fonction du classement de la manière suivante :
 - Nombre des partants multiplié par la prime au parcours sans pénalité des épreuves sans chronomètre ;
 - Multiplié par 3.5%.

Exemples :

1) Cycle Classique 6 ans au chronomètre | 20 partants et 12 sans pénalité.

Le 2^{ème} classé sera crédité de : $150 + ((150 * 20 * 0.035) * (7.3/35)) = 171.90 \text{ €}$

Classt	Algorithme	Dotation		
		105.00	1 800.00	1 905.00
		Chrono	SF	Total
1	9.8	29.40	150.00	179.40
2	7.3	21.90	150.00	171.90
3	5.3	15.90	150.00	165.90
4	4.2	12.60	150.00	162.60
5	3.5	10.50	150.00	160.50
6	2.8	8.40	150.00	158.40
7	2.1	6.30	150.00	156.30
8	0.0	0.00	150.00	150.00
9	0.0	0.00	150.00	150.00
10	0.0	0.00	150.00	150.00
11	0.0	0.00	150.00	150.00
12	0.0	0.00	150.00	150.00

2) Cycle Libre 2^{ème} année 6 ans | 5 partants et 3 sans pénalité.

Le 2^{ème} classé sera crédité de : $20 + ((20 * 5 * 0.035) * (4/10)) = 21.40 \text{ €}$

Classt	Algorithme	Dotation		
		3.50	60.00	63.50
		Chrono	SF	Total
1	6.0	2.10	20.00	22.10
2	4.0	1.40	20.00	21.40
3	0.0	0.00	20.00	20.00

3) Cycle Jeunes Poneys 6 ans | 13 partants et 4 sans pénalité.

Le 2^{ème} classé sera crédité de : $53 + ((53 * 13 * 0.035) * (6.5/25)) = 59.27 \text{ €}$

Classt	Algorithme	Dotation		
		24.11	212.00	236.11
		Chrono	SF	Total
1	9.5	9.16	53.00	62.16
2	6.5	6.27	53.00	59.27
3	3.8	3.67	53.00	56.67
4	3.0	2.89	53.00	55.89
5	2.2	2.12	0.00	2.12

4 CONCOURS COMPLET

4.1. Engagements

Epreuves	Engagements en euros
Cycle Classique 4 ans	40 €
Cycle Classique 5 ans	55 €
Cycle Classique 6 ans	65 €
Formation 1, 2 et 3	39 €
Cycle Libre 1, 2 et 3	36 €
Poney 4, 5 et 6 ans	30 €

4.2. Dotations

4.2.1. Epreuves de Concours Complet Cycle Classique.

Sur chaque catégorie d'épreuve, une prime est distribuée à raison d'une prime pour 3 partants ou fraction de 3. Pour bénéficier des primes, les chevaux devront répondre aux critères de résultat énoncés au règlement des épreuves d'élevage.

Epreuves	Epreuves régionales	
	Dotations races affiliées	Dotations races non affiliées
Cycle Classique 4 ans	180 €	150 €
Cycle Classique 5 ans jusqu'à la semaine 20	227,5 €	189 €
Cycle Classique 5 ans à partir de la semaine 21	260 €	216 €
Cycle Classique 6 ans jusqu'à la semaine 20	280 €	233 €
Cycle Classique 6 ans à partir de la semaine 21	385 €	320 €

Le montant des demi-primes prévues au règlement des épreuves d'élevage est fixé à 50% de la valeur des primes dans chacune des catégories.

4.2.2. Epreuves de Concours Complet Formation 1, 2 et 3

Une prime est attribuée à chaque cheval finissant son épreuve et avec un total de point maximum de 45.00. Les primes seront distribuées selon le barème qui suit :

Epreuves	Inférieur ou égal à 35.00	De 35.01 à 40.00	De 40.01 à 45.00	Supérieur à 45.00
Formation 1	50 €	30 €	20 €	0 €
Formation 2	60 €	36 €	24 €	0 €
Formation 3	75 €	45 €	30 €	0 €

4.2.3. Epreuves de Concours Complet Cycle Libre

Une prime est attribuée à chaque cheval finissant son épreuve et avec un total de point maximum de 45.00. Les primes seront distribuées selon le barème qui suit :

Epreuves	Inférieur ou égal à 35.00	De 35.01 à 40.00	De 40.01 à 45.00	Supérieur à 45.00
Cycle Libre 1	50 €	30 €	20 €	0 €
Cycle Libre 2	60 €	36 €	24 €	0 €
Cycle Libre 3	75 €	45 €	30 €	0 €

4.2.4. Epreuves de Concours Complet Cycle Jeunes Poneys

Une prime est attribuée à chaque cheval finissant son épreuve et avec un total de point maximum de 45.00. Les primes seront distribuées selon le barème qui suit :

Epreuves	Inférieur ou égal à 35.00	De 35.01 à 40.00	De 40.01 à 45.00	Supérieur à 45.00
Cycle Jeunes Poneys 4 ans*	37.50 €	22.50 €	15 €	0 €
Cycle Jeunes Poneys 5 ans*	45 €	27 €	18 €	0 €
Cycle Jeunes Poneys 4 ans*	50 €	30 €	20 €	0 €

**Sur les épreuves du Cycle Jeunes Poneys, les poneys Origines Constatées ne sont pas primés. En cas d'Inscription à Titre Initial à un Stud-Book, validée par l'IFCE au-delà du 1^{er} août, le paiement des primes ne sera pas effectué rétroactivement.*

4.3. Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves	Ristourne organisateur / engagement
Cycle Classique 4, 5 et 6 ans	25 €
Formation 1 / 2 / 3	25 €
Cycle Libre 1 / 2 / 3	25 €
Cycle Jeunes Poneys 4, 5 et 6 ans	25 €

Aides additionnelles :

- 500 € versés aux organisateurs d'épreuves de Cycle Classique CCE (par concours)
- 450 € versés aux organisateurs qui organisent sur la saison 2024 des épreuves de Cycle Libre CCE, Cycle Classique CCE et de Jeunes Poneys CCE

5 DRESSAGE

5.1. Engagements

Epreuves	Epreuves régionales	Epreuves régionales labellisées
Cycle Classique 4 ans	33 €	38 €
Cycle Classique 5 ans	38 €	48 €
Cycle Classique 6 ans	48 €	58 €
Formation 1 / 2 / 3	18 €	
Cycle Libre 1 – 4 ans	28 €	
Cycle Libre 2 – 5 ans	33 €	
Cycle Libre 3 – 6 ans	38 €	
Cycle Jeunes Poneys 4, 5 et 6 ans	27 €	

5.2. Dotations

Sur chaque catégorie d'épreuve, un montant de prime unique, défini dans le tableau récapitulatif ci-dessous est distribué aux chevaux ayant obtenu une première prime ou une prime Espoir.

Epreuves	Epreuves régionales		Epreuves régionales labellisées			
	Prime Races affiliées	Prime Races non affiliées	Prime Races affiliées	Prime Races non affiliées	Prime Races affiliées	Prime Races non affiliées
	1 ^{ère} Prime		1 ^{ère} Prime		Prime Espoir	
Cycle Classique 4 ans	36 €	30 €	72 €	60 €	101 €	84 €
Cycle Classique 5 ans	42 €	35 €	84 €	70 €	118 €	98 €
Cycle Classique 6 ans	54 €	45 €	108 €	90 €	151 €	126 €
Formation 1, 2 et 3	0 €	0 €				
Cycle Libre 1	25 €	25 €				
Cycle Libre 2	30 €	30 €				
Cycle Libre 3	35 €	35 €				
Cycle Jeunes Poneys 4, 5 et 6 ans*	24 €	24 €*				

*Sur les épreuves du Cycle Jeunes Poneys, les poneys Origines Constatées ne sont pas primés. En cas d'Inscription à Titre Initial à un Stud-Book, validée par l'IFCE au-delà du 1^{er} août, le paiement des primes ne sera pas effectué rétroactivement.

5.3. Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves	Ristourne organisateur / engagement
Cycle Classique 4, 5 et 6 ans	13 €
Formation 1, 2 et 3	10 €
Cycle Libre 1, 2 et 3	10 €
Cycle Jeunes Poneys 4, 5 et 6 ans	10 €

Aide additionnelle :

- 400 euros versés aux organisateurs d'épreuves régionales Label SHF

6 ATTELAGE

6.1. Engagements

Epreuves	Epreuves régionales	Epreuves Label
Formation 1	29 €	-
Formation 2	29 €	-
Qualification 1	32 €	-
Qualification 2	37 €	-
SHF – YH 5 ans	-	37 €
SHF – YH 6 ans	-	42 €

6.2. Dotations

La valeur des primes dans chaque épreuve dépendra de la proportion de chevaux classés.

6.2.1. Dotation globale

La somme globale distribuée sur chaque épreuve est fonction du nombre de partants : elle est le produit du nombre de partants par la prime de base correspondant à la catégorie de l'épreuve.

Epreuves	Epreuves régionales	Epreuves Label
Formation 1	60 €	-
Formation 2	60 €	-
Qualification 1	66 €	-
Qualification 2	78 €	-
SHF – YH 5 ans	-	81 €
SHF – YH 6 ans	-	83 €

6.2.2. Répartition de la dotation

La dotation globale est répartie entre les chevaux classés 2ème prime et 1ère prime, tel que défini à l'article 2.2 et 3.1.3 du règlement spécifique Attelage des épreuves Jeunes Chevaux et Poneys, en fonction du nombre d'unités attribué à chaque niveau de prime :

1 ^{ère} prime	2 ^{ème} prime
2 unités de prime	1 unité de prime

Dans tous les cas la valeur de l'unité de prime est plafonnée au double de la prime de base par cheval partant et le montant total de la dotation par cheval ne pourra excéder le double de la prime de base par cheval partant.

Exemple : Epreuve régionale Q2 avec 11 chevaux partants. La dotation globale de l'épreuve est de $11 \times 78 = 858$ €.

2 chevaux classés en 1^o prime et 1 chevaux en 2^o prime, soit $(2 \times 2) + 1 = 5$ unités de prime distribuées.

La valeur de l'unité de prime est donc de $858/5 = 171.6$ € ramené à 2 fois la prime de base par cheval partant soit $78 \times 2 = 156$ €.

Le montant des 1^{ères} primes s'établit à $156 \times 2 = 312$ €, celui des 2^o primes à $156 \times 1 = 156$ €.

6.3. Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves	Ristourne organisateur / engagement
Formation 1 et 2	13 €
Qualification 1	14 €
Qualification 2	18.5 €
SHF – YH 5 ans	14 €
SHF – YH 6 ans	18.5 €

7 ENDURANCE

7.1. Engagements

Epreuves		Epreuves régionales
4 ans	20 km	38 €
5 ans	20 km	38 €
	40 km	48 €
	60 km	53 €
6 ans	20 km	38 €
	40 km	38 €
	60 km	55 €
	80 km	73 €

7.2. Dotations

Des dotations seront versées aux 50% premiers partants pour toutes les épreuves de 4 ans, 5 ans et 6 ans.

Si le nombre de chevaux recevant la dotation n'est pas un nombre entier, alors il sera arrondi à l'unité supérieure.

7.2.1. Epreuves régionales

Epreuves		Epreuves régionales Au cheval classé
4 ans	20 km	80 €
5 ans	20 km	80 €
	40 km	110 €
	60 km	130 €
6 ans	20 km	60 €
	40 km	80 €
	60 km	120 €
	80 km	180 €

7.3. Part organisateur perçue sur les engagements et aide aux organisateurs

	Ristourne organisateur
Epreuve 4, 5 et 6 ans	30 €/engagé
Journée dédiée et partants < 20	450 €
Journée dédiée et partants >= 20	900 €

Une journée dédiée est une journée sans épreuves fédérales.

8 HUNTER

8.1. Engagements

Epreuves	Epreuves régionales
Style Jeunes chevaux 4 ans	22 €
Style Jeunes chevaux 5 ans	27 €
Style Jeunes chevaux 6 ans	31 €
Style Jeunes poneys 4 ans	22 €
Style Jeunes poneys 5 ans	27 €
Style Jeunes poneys 6 ans	31 €

8.2. Dotations - Epreuves régionales

La somme globale distribuée sur chaque épreuve est fonction du nombre de partants : elle est le produit du nombre de partants par la prime de base correspondant à la catégorie de l'épreuve.

Epreuve	Prime par partant
Style Jeunes chevaux 4 ans	13 €
Style Jeunes chevaux 5 ans	17 €
Style Jeunes chevaux 6 ans	20 €
Style Jeunes poneys 4 ans	13 €
Style Jeunes poneys 5 ans	17 €
Style Jeunes poneys 6 ans	20 €

8.3. Répartition de la dotation

La dotation globale est répartie par catégorie d'âge entre les chevaux classés 2ème prime et 1ère prime tel que défini à l'article 10.312 du règlement des épreuves d'élevage de la SHF en fonction du nombre d'unités de prime attribué à chaque niveau de prime :

1 ^{ère} prime	2 ^{ème} prime
2 unités de prime	1 unité de prime

Dans tous les cas la valeur de l'unité de prime est plafonnée au double de la prime de base par cheval partant.

Les primes des chevaux de 5 ans tardifs courant en épreuve de 4 ans tel que défini à l'article 10.22 du règlement des épreuves d'élevage de la SHF seront diminuées de moitié.

Les primes des chevaux de 6 ans tardifs courant en épreuve de 5 ans tel que défini à l'article 10.22 du règlement des épreuves d'élevage de la SHF seront diminuées de moitié.

Exemple : Epreuve de 5 ans avec 20 chevaux partants. La dotation globale de l'épreuve est de $20 \times 17 \text{ €} = 340 \text{ €}$

6 chevaux classés en 1° prime et 8 chevaux en 2° prime, soit $(6 \times 2) + 8 = 20$ unités de prime distribuées. La valeur de l'unité de prime est donc de $340 \text{ €} / 20 = 17 \text{ €}$. Le montant des 1ères primes s'établit à $17 \times 2 = 34 \text{ €}$, celui des 2èmes primes à $17 \times 1 = 17 \text{ €}$.

8.4. Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves régionales en euros	
4 ans	16 €
5 ans	16 €
6 ans	16 €